

Baromètre

FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

L'UNSA-Ferroviaire porte la voix des salarié-e-s du Groupe SNCF et de la branche ferroviaire !



Paris, le 15 avril 2021

Le ministère des Transports, l'Ademe, Via ID et Ekodev ont dévoilé officiellement, mardi 13 avril, le premier baromètre du Forfait Mobilités Durables (FMD), comme prévu par la Loi d'Orientation des Mobilités publiée le 24 décembre 2019.

L'UNSA-Ferroviaire, après avoir enrichi factuellement l'enquête en mars 2021, forte de son expérience à la SNCF depuis 2015 (Cf. dossier Indemnité Kilométrique Vélo et FMD), a également participé à cette présentation de façon active et constructive, tout en portant la voix des salarié-e-s SNCF et de la branche ferroviaire. L'UNSA était la seule organisation syndicale présente en séance, au sein du secteur ferroviaire.

Une question formulée en séance par la délégation UNSA-Ferroviaire a fait l'objet d'un focus par les organisateurs. Celle-ci concernait nos interrogations et incompréhensions quant à la non-application du FMD à la SNCF, alors que l'exécutif demande au secteur privé un déploiement massif !

Quelques chiffres issus de la présentation :

À ce jour, seuls 20 % des employeurs interrogés (sur un panel de 1.047) assurent avoir déployé le dispositif. 11 % l'ont validé avec une mise en place prévue lors du prochain semestre.

Au sein des entreprises, le plafond moyen mis en place atteint environ 400 euros (soit 33 euros par mois). 25 % d'entre elles proposent un montant supérieur.

93 % des entreprises ont ouvert le FMD au moins au vélo, 53 % au covoiturage, 45 % aux titres de transport en commun hors abonnements, 41 % aux engins de micromobilité en libre-service et 31 % à l'autopartage.



Des résultats consolidés seront publiés par l'Ademe prochainement car l'échantillon sélectionné n'est pas représentatif de toutes les entreprises (TPE/PME sous-représentées).

Il est à noter que la SNCF a officiellement participé aux entretiens qualitatifs, en amont de cette présentation, avec 40 autres entreprises ou entités de tailles diverses.

Objectifs UNSA

Alors que cette enquête est censée éclairer l'exécutif sur le niveau national de déploiement du FMD, presque 18 mois après la promulgation de la loi, il est clair que le curseur global (secteur privé et public) est très bas au regard des premiers chiffres dévoilés !

Des pistes intéressantes ont été évoquées afin de dynamiser la négociation, l'accompagnement des acteurs et les phases de communication, en attendant un éventuel arbitrage législatif, qui rendrait la mesure obligatoire pour les employeurs...

En l'état, l'UNSA-Ferroviaire poursuit et amplifie son travail de sensibilisation et de négociation auprès des directions d'entreprises, à la SNCF et au sein de la branche ferroviaire, afin qu'au travers des politiques RSE émergent des solutions d'accompagnement, en particulier pour l'usage du vélo sur les trajets Domicile/Travail.



Baromètre
FORFAIT MOBILITÉS DURABLES



**L'UNSA présente ce mardi 13 avril 2021
dès 11h00 pour les conclusions du
Baromètre Forfait Mobilités Durables**

**L'UNSA-Ferroviaire plaide en faveur du Forfait Mobilités Durables
appliqué aux salariés SNCF et de la branche ferroviaire**